

Exposition de livres à la Bibliothèque

Somabec, un diffuseur de livres et d'ouvrages spécialisés en langue française, et la Bibliothèque du Collège de Rosemont sont heureux d'inviter la communauté à une exposition de livres regroupant des nouveautés dans les domaines suivants :

acupuncture, analyses biomédicales, biologie, bureautique, chimie, cinéma, communication, gestion, informatique de gestion, inhalothérapie, lettres, physique et sciences humaines.

L'exposition se tiendra à la Bibliothèque, dans l'espace « Salon littéraire », le **mardi 9 avril, de 9 h à 16 h 30**, et le **mercredi 10 avril, de 9 h à 16 h**.

Venez nous rencontrer et faites vos suggestions d'achat!

■ Source : l'équipe de la Bibliothèque et Jocelyne Deslandes, représentante chez Somabec

Conférence *Une exploration visuelle des mathématiques*

Le programme Histoire et civilisation est heureux d'inviter la communauté rosemontoise à la conférence de **François Bergeron**, professeur au Département de mathématiques à l'UQAM.

Date : le **mercredi 17 avril 2013, de 13 h à 15 h**

Lieu : local B-541

Le but de cette présentation est de montrer que les mathématiques ne se limitent pas à des notions comme les nombres, les fonctions, les cercles ou les droites. À cette fin, monsieur Bergeron vous propose d'explorer de multiples objets mathématiques relevant autant du monde des arts que de celui de la science, en passant, entre autres, par les fractals et la quatrième dimension.

Un étudiant du Collège participe au concours OCTAS

Le Collège félicite **Dominic Simard**, étudiant en TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE, pour sa participation au concours des [OCTAS](#), où il a soumis son projet « Biblio-Libre » (voir l'encadré ci-dessous).

Organisé chaque année depuis 1987 par le Réseau ACTION TI, ce concours est une occasion unique de reconnaître l'excellence dans le domaine des technologies de l'information (TI) au Québec. Le dévoilement du nom des finalistes se tiendra à l'Usine C, **le 10 avril prochain**.

Toute la communauté rosemontoise te souhaite, Dominic, la meilleure des chances!

À propos du projet de Dominic

La Biblio-Libre est une suite de logiciels complète sur DVD qui peut servir à augmenter la puissance d'un système *Windows*, car tous les outils de base s'y retrouvent. Cette suite contient aussi une version de *Linux*, soit *Ubuntu*. Son utilisateur peut ainsi décider de troquer *Windows* pour *Linux*. Il est aussi possible d'essayer *Ubuntu* à l'aide d'un système exploitation fonctionnant virtuellement sous *Windows*. La Biblio-Libre est également disponible en clé USB. Pour plus d'informations, visitez l'adresse suivante : <http://dsimardinformatique.ca/biblio.html>.

Le CAF a besoin d'aides pour la session Automne 2013

Si tu veux devenir assistant ou assistante au Centre d'aide en français (CAF), c'est le temps!

Tu as de bonnes notes en français...

Tu désires enrichir tes connaissances linguistiques...

Tu as le gout d'aider un collègue ou une collègue qui éprouve des difficultés en français...

Tu peux t'inscrire au cours *Relation d'aide en communication française écrite* (CAF), lequel se substitue à ton cours de formation propre en français. Au préalable, tu devras passer un court test, au CAF, local A-494.

L'équipe du CAF a hâte de t'accueillir!

Souper de crabes de la Fondation du Collège

Pour une deuxième année et toujours sous le thème *En pincez-vous pour le crabe?*, la Fondation du Collège de Rosemont est fière de vous convier à un véritable festin composé des meilleures prises des pêcheurs de crustacés de la région rimouskoise! Transportés le matin même vers les conviviales tablées de la Fondation, les succulents crustacés apprêtés vous mettront l'eau à la bouche, **le 18 avril prochain, à 18 h 30**, au Collège!

Au cout de 50 \$, le billet comprend du crabe, des crevettes de Matane à volonté et deux coupes d'un vin qui s'harmonise à merveille avec le repas. Fidèle à ses habitudes, la Fondation offrira de nombreux prix ainsi qu'un service de bar sur place, au cours de la soirée.

Tous les profits générés par cette activité seront versés à la campagne *Je donne pour la bonne cause. Je donne pour la bonne forme*, campagne qui vise à amasser 200 000 \$ dollars en deux ans pour financer la Salle de conditionnement physique inaugurée à l'automne 2011. Jusqu'à présent, la générosité des Rosemontois, des Rosemontoises ainsi que celle de leurs partenaires a permis d'atteindre le cap des 185 000 \$!

Pour réserver votre place, il suffit de remplir le formulaire disponible sur [le site Web de la Fondation](#). Prière de le retourner avant **le 10 avril 2013**, par la poste ou à info@fondationcrosemon.org.

■ Source : Francine Pilotte, au 514 376-1620, poste 7230

Pour prévenir le virus du papillome humain

Les étudiants sont invités à visiter le kiosque d'information sur la prévention de l'infection par le virus du papillome humain (VPH), dans le hall de la cafétéria, le **mardi 9 avril, entre 11 h et 13 h 30**. Le VPH est l'infection transmissible sexuellement (ITS) la plus courante dans le monde contemporain. Pour plus d'information, on peut consulter le www.masexualite.ca.

■ Source : Claudine Beaulieu, infirmière clinicienne.

Dès le 17 mars, relevez le DÉFI SANTÉ ROSEMONT

Sortez vos espadrilles du placard, affutez votre raquette de badminton, enfourchez votre vélo... et sautez dans l'arène pour faire de l'activité physique votre leitmotiv des six prochaines semaines!

Du 17 mars au 27 avril, relevez le DÉFI SANTÉ, une compétition amicale réunissant toute la communauté rosemontoise, tant les employés que les étudiants, et dont l'objectif est de cumuler le plus de « kilomètres santé » possible : cette année, on vise 50 000!

Pour ce faire, il suffit de suivre ces quatre étapes.

1. Formez une équipe de cinq personnes.
2. Nommez un capitaine.
3. Trouvez un nom d'équipe original et rassembleur.
4. Enregistrez votre équipe et ses membres [sur le site Web du concours](#).

■ Information : Claude Beauchamp, enseignant au Département d'éducation physique (poste 7158)

Lancement du mois de la santé et de l'activité physique

Du 25 mars au 26 avril, le Collège souligne le mois de la santé et de l'activité physique en vous proposant tout un programme d'activités gratuites pour vous donner le goût d'être actifs. Des prix de participation seront remis à l'occasion du 5 à 8 festif qui clôturera l'évènement, le 2 mai prochain.

Pour connaître l'horaire et les lieux des activités, procurez-vous le feuillet disponible dans les présentoirs du Collège.

Source : le Service de l'animation sportive

Changement de programme au 2^e tour

Date limite : le jeudi 18 avril 2013

Avez-vous décidé de changer de programme pour l'automne 2013?

Si vous voulez vous engager dans un nouveau programme d'études au Collège de Rosemont, vous devez effectuer une demande officielle de changement de programme au Service du cheminement scolaire (local A-214), au plus tard **le 18 avril 2013**. L'API étudiera votre demande. Si le changement est accepté, il ou elle vous aidera alors à finaliser votre choix de cours.

Si vous désirez changer de collège, vous devez vous inscrire en ligne sur le site Internet du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (<http://sram.omnivoix.ca>), au plus tard **le 22 avril 2013**.

Cependant, dans ce dernier cas, vous devriez aussi vous réinscrire dans votre programme ou encore choisir un autre programme d'études offert au Collège de Rosemont; vous aurez ainsi une solution de rechange si votre demande d'admission est refusée.

■ Le Service de l'organisation et du cheminement scolaires

Avis important

Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature : **le mercredi 15 mai 2013**

Vous prévoyez faire une demande de diplôme au terme de la session Hiver 2013 ? Sachez que la réussite de l'*Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature* (EUF-LEL) est nécessaire pour l'obtention de ce dernier.

Vérifiez laquelle des situations suivantes s'applique à vous.

- Vous suivez actuellement le cours 601-103-MQ, *Littérature québécoise*
Votre inscription à l'Épreuve est automatique.
- Vous avez déjà échoué à l'Épreuve
Votre inscription est également automatique.
- Vous avez réussi des cours de français de l'ancien régime pédagogique
Attention ! Vous ne recevrez pas de convocation pour l'Épreuve qui aura lieu **le mercredi 15 mai 2013**, et ce, même si vous suivez en ce moment le cours 601-103-MQ (*Littérature québécoise*). Vous devez donc vous y inscrire en vous présentant au Registrariat (local A-209).

Seuls les élèves dument inscrits seront admis à l'Épreuve.

Inscription : à compter du 17 avril, au local A-209

D'excellents outils de préparation à l'*Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature* sont disponibles au Centre d'aide en français (CAF), situé au local A-494.

Mesures spéciales pour étudiants allophones ou ayant un handicap

Toute personne ayant un handicap et bénéficiant déjà de mesures particulières dans le cadre de son cheminement scolaire ou toute personne diplômée hors Québec peut faire une demande pour bénéficier de « mesures spéciales ». Vous devez remplir le formulaire *Mesures spéciales* au Registrariat. **La date limite pour présenter une demande est le 8 avril.**

- Le Service de l'organisation et du cheminement scolaires

Appel de candidatures pour l'édition 2012-2013 du concours PRIX ETUDIANTS de l'ARC

L'Association pour la recherche au collégial (ARC) lance un appel aux étudiantes et étudiants pour la 18^e édition de son concours PRIX ÉTUDIANTS. Grâce à une contribution des Fonds de recherche du Québec, les montants des bourses offertes aux gagnantes et gagnants ont, cette année, été bonifiés.

- Premier prix : bourse de 1 000 \$
- Deuxième prix : bourse de 600 \$
- Troisième prix : bourse de 400 \$

Admissibilité

Sont admissibles toutes les recherches effectuées à l'intérieur du Collège, individuellement ou en équipe, dans le cadre d'un cours, d'un programme ou encore d'une activité. La date limite pour soumettre sa candidature est le **12 avril 2013**.

Les étudiantes et les étudiants qui désirent participer au concours peuvent obtenir plus de renseignements en visitant le site Web de l'ARC (www.cvm.qc.ca/arc).



Capsule linguistique

Trop simple pour être vrai

Des participes passés toujours invariables

L'accord du participe passé apparaît souvent comme une règle complexe, voire capricieuse. À vrai dire, ce sont les verbes qui utilisent l'auxiliaire *avoir* qui nous donnent le plus de fil à retordre : il arrive entre autres que l'on confonde le sujet et le complément direct ou les compléments direct et indirect.

Certains participes passés employés avec l'auxiliaire *avoir* ne s'accordent jamais; la seule difficulté réside dans la capacité à les reconnaître. Les verbes impersonnels entrent dans cette catégorie et se caractérisent par l'absence d'un véritable sujet, c'est-à-dire par l'absence d'un auteur de l'action identifiable. C'est pourquoi ces verbes ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier. Plusieurs verbes n'existent qu'à la forme impersonnelle : *falloir* est de ce nombre, comme les verbes qui renvoient à des phénomènes météorologiques (pensons à *neiger*, *pleuvoir* ou *grêler*).

Au passé composé, on dira ainsi qu'*il a neigé la semaine dernière*, qu'*il a grêlé* ou qu'*il a fallu pelleter*. Le participe passé demeure alors invariable, un constat que l'application de la règle d'accord du participe passé avec *avoir* ne peut que confirmer : ou ces verbes ne peuvent pas avoir de complément direct (comme *neiger*) ou ils n'admettent pas de construction avec un CD placé devant (comme *falloir*).

Les participes passés des verbes transitifs indirects et intransitifs sont également invariables lorsqu'employés avec l'auxiliaire *avoir*. Rappelons que le verbe intransitif n'admet aucun complément direct ou indirect (entrent dans cette classe *dormir*, *exploser*, *festoyer*, *fleurir*, *marcher*, *sangloter*, etc.) et que le verbe transitif indirect n'accepte que des compléments indirects (comme *obéir*, *nuire*, *succéder*, *rire*, etc.).

Aussi obéit-on à *quelqu'un* ou à *quelque chose*, comme on peut nuire à *sa cause* ou se rire de *quelqu'un*. Dans chacune des formules qui précèdent, les verbes sont accompagnés de prépositions qui indiquent sans l'ombre d'un doute qu'ils ne peuvent avoir que des compléments indirects.

Éviter les fautes dans ces cas suppose de vérifier la transitivité du verbe. À cet égard, le dictionnaire, *Antidote* ou le *Bescherelle* fourniront les renseignements nécessaires. La *Banque de dépannage linguistique* de l'Office québécois de la langue française vous offre d'excellentes capsules sur les verbes qui demeurent invariables aux temps composés.

■ Benoît Dugas et Monik Richard
Animateurs de la *Politique de valorisation de la langue*
CAF (local A-494, poste 7352)

Fantaisies mathématiques

Problème n° 880

Ceci et cela

Ceci est huit fois plus grand que cela, mais si j'ajoute ceci à cela j'obtiens trois fois le carré de cela.

Qu'est-ce que ceci et cela?

La solution de ce problème sera publiée dans le bulletin *Ici Rosemont* de la semaine prochaine.

Solution du n° 879

Soit $x_1, x_2, x_3, x_4, x_5, x_6, x_7$, les sept nombres.

Chacun de ces nombres apparait six fois dans la somme des sept sommes de six d'entre eux à la fois.

On a donc

$$57 + 58 + 62 + 65 + 66 + 67 + 69 = 444 = 6 \times 74 = 6 (x_1 + x_2 + x_3 + x_4 + x_5 + x_6 + x_7).$$

La somme étant 74, les sept nombres eux-mêmes sont

17 (74 - 57), 16 (74 - 58), 12 (74 - 62), 9 (74 - 65), 8 (74 - 66), 7 (74 - 67) et 5 (74 - 69).

■ Sophie Delisle, professeure de mathématiques

Publication : Service des communications
Éditrice : Anne-Marie Lacombe
Réviseurs linguistiques : Francine Bousquet Pascal et
Benoît Dugas



Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 0318-2622